



OBJET	MOTION DE SOUTIEN NOKIA		
ACTE	CC-2020-07-N39	NOMENCLATURE	9.4
RAPPORTEUR (S)	JACQUES EDERN		

Depuis le rachat d'Alcatel-Lucent par Nokia il s'agit du quatrième plan social.

Les trois précédents avaient touché les fonctions support alors que là, c'est la recherche et le développement qui sont les plus concernés.

Le nouveau plan social prévoit une diminution des effectifs de 772 à 370.

A terme la fermeture du site de Lannion semble donc programmée et les services de (R&D) relocalisés en Pologne ou en Inde.

Les élus de Haut-Léon communauté souhaitent une intervention forte pour le maintien de ces emplois à haute valeur ajoutée.

Ils apportent leur appui au personnel dans leur démarche pour préserver l'emploi breton.

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur ;

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'apporter son soutien total aux salariés de l'entreprise NOKIA et de refuser la fermeture de ce site.

Votants	45
Pour	45
Contre	0
Abstention	0

*Transmis au Préfet le
Reçu par le Préfet le
Affiché ou notifié le
Acte exécutoire
Le Président*

*Pour extrait conforme au registre des délibérations
Fait à Saint Pol de Léon
Le 13 juillet 2020
Le Président
Jacques EDERN*